

Formation : Décrypter les comptes de son entreprise

Public : Membres du CSE (entreprise de plus de 50 personnes)

Prérequis : Formation « exercer son mandat d' élu CSE »

Modalités et délais d'accès : Présentiel et/ou visioconférence – sous 3 mois maximum (**nous contacter**)

Objectifs de la formation

- Comprendre **les documents comptables** et les diverses informations économiques communiquées au CSE
- Appréhender **la situation économique et financière de l'entreprise**, en suivre l'évolution et s'interroger sur ses perspectives
- Exercer efficacement son **rôle dans le cadre de la consultation** sur la situation économique et financière
- Améliorer la **pertinence des questions et des interpellations** formulées à l'employeur

Approche pédagogique

- Cas pratiques sur la base des documents comptables de votre entreprise
- Des échanges au sein de l'équipe et avec le formateur pour mettre en perspective les évolutions opérationnelles, les réalités économiques et les équilibres de votre entreprise

Programme

Connaître les prérogatives économiques du CSE

- Les informations-consultations obligatoires annuelles
- La remise d'avis dans le cadre de la consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise
- Le rôle de la commission économique
- La BDESE
- Le rôle des représentants du CSE au CA

Connaître les informations disponibles relatives à la situation économique et financière de l'entreprise

- Les principes comptables
- Les usages de la comptabilité et ses limites
- Le calendrier comptable

Comprendre les équilibres financiers

- Le décodage du bilan
- Les opérations de financements, d'investissement, le cycle d'exploitation,
- Le suivi de la trésorerie

Comprendre l'équation économique de l'entreprise

- Le décodage du compte de résultat
- Les soldes intermédiaires de gestion
- Les ratios d'activité, de rentabilité et de rentabilité

Évaluation

Tests et quiz

Accès aux personnes handicapées : nous consulter

Conditions d'inscription en inter-entreprises : Durée : 2 jours / Date et lieu : à définir / Tarif : nous consulter

*Cette formation peut également s'organiser en **intra-entreprise**, avec des dates et des modalités de réalisation adaptées à vos besoins. Elle s'inscrit dans le cadre légal de formation économique des élus CSE (art. L.2315-63 du Code du travail).*

Callentis Formation est certifiée Qualiopi.